RENAISSANCE · FAMILLE ET PROCHES · CONFLIT D'INTÉRÊTS

Richard Ferrand

Ministre (2017), président de l'Assemblée nationale (2018-2022) — affaire Mutuelles de Bretagne et sa compagne

RELAXÉS, NON-LIEU, PRESCRIPTION

Ils ont été poursuivis ou visés, et la justice les a mis hors de cause, ou n'a pas pu juger. On le dit aussi : c'est ça, montrer.

Ce qui est reproché

Les Mutuelles de Bretagne, qu'il dirigeait, ont loué des locaux appartenant à une société de sa compagne, qui en a tiré une plus-value. Mis en examen pour prise illégale d'intérêts.

Où en est la justice

> Jamais jugé : les faits ont été déclarés prescrits.

Source

COUR D'APPEL DE DOUAI, 31 MARS 2021 ; COUR DE CASSATION, OCTOBRE 2022

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 2 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales